

Ce document a pur but de faire connaître les principes de base du Rotary International, et particulièrement ceux régissant la vie d'un Club Rotary. Ce n'est pas le Manuel de Procédures ni le Rotary Code of Policies. Il s'y réfère.

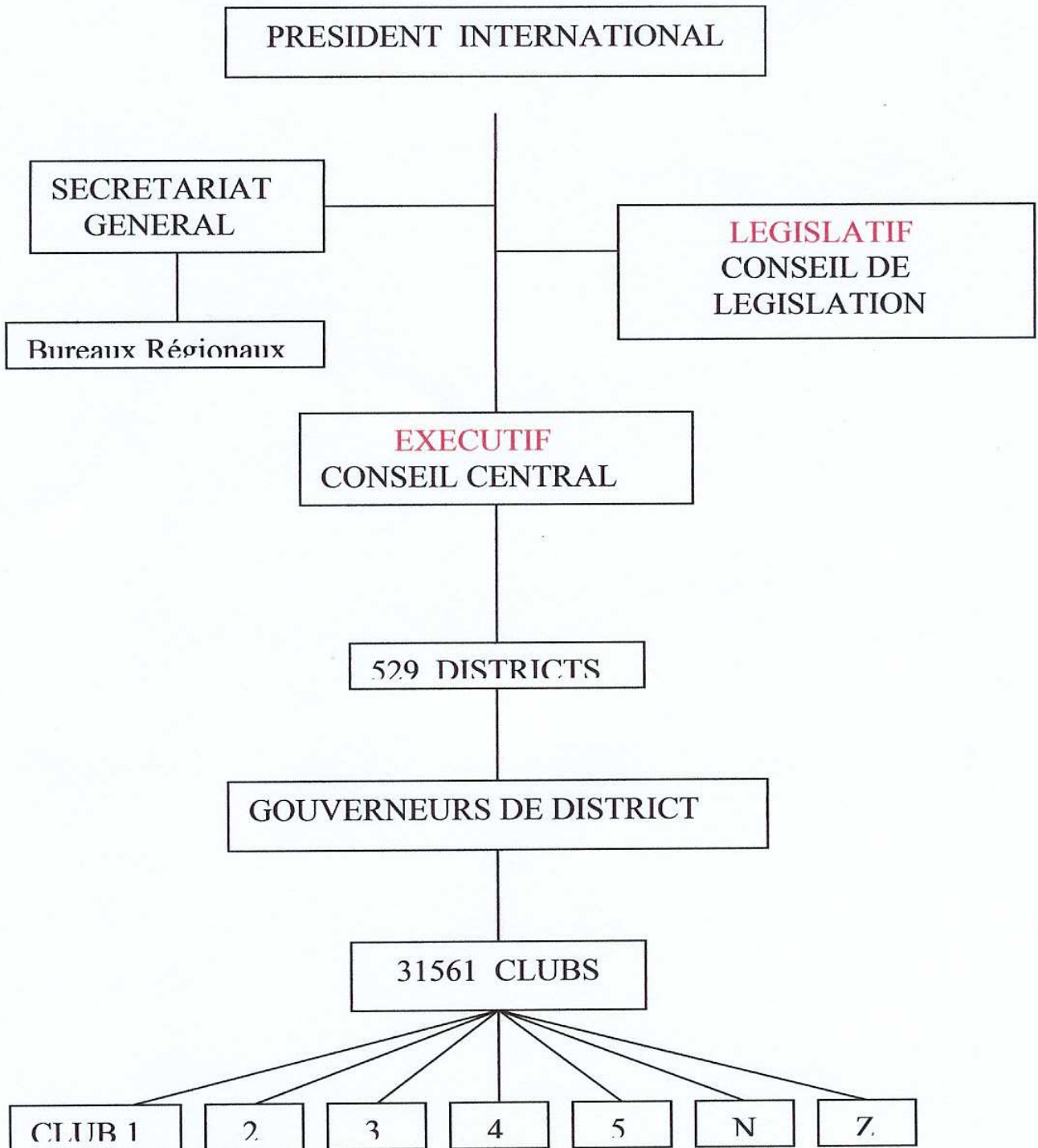


## BUT DU ROTARY

*Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable, et plus particulièrement, s'engage à :*

- Mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt général,*
- Observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession ; reconnaître la dignité de toute profession utile ; considérer la profession de chaque rotarien comme un vecteur d'action au service de la société ;*
- Appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique ;*
- Faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir*

# STRUCTURE DU ROTARY INTERNATIONAL



1227545 rotariens dans le monde

## HIERARCHIE ET DEMOCRATIE

### Président International :

Présenté par son Club après avoir été Membres du Board pendant deux ans.

NOMME par le Comité de Nomination (17 membres ayant été membre du Board durant deux ans) dont les membres sont ELUS par les Clubs sur proposition du Secrétaire Général du RI.

ELU lors de la Convention Internationale. Entre en charge l'année N+2

### Conseil Central (Board) :

Le Rotary International est découpé en 34 zones, représentées alternativement au Conseil Central par un ancien Gouverneur de District, pour une durée de deux ans. Soit 17 membres élus tous les deux ans.

Chaque membre PRESENTE PAR SON CLUB est NOMME par le Comité de Nomination composé de un ancien Gouverneur par District ELU par les Clubs lors de la précédente Conférence de District.

Chaque membre du Board est ELU lors de la Convention Internationale

### Gouverneur de District :

Etre rotarien depuis 7 ans, et avoir été Président de Club. Présenté par son Club au Comité de Nomination de son District.

NOMME par le Comité de Nomination et ELU à la Convention Internationale. Il entre en fonction l'année N+2

### Conseil de Législation

Organisme Législatif. Se réunit tous les 3 ans. Composé de un Délégué par District choisi parmi les anciens Gouverneurs, présenté par le Club et ELU lors de la Conférence de District.

Le CLUB présente des amendements aux Statuts du Rotary International et au Règlement Intérieur du Rotary International ou des Résolutions. Elles sont présentées à la Conférence de District et doivent être approuvées par les rotariens présents.

Le Comité de Procédure modifie après les votes du Conseil les Statuts et Règlement Intérieur du Rotary Club.

### Président de Club :

Le Président de club est ELU par les membres du Club au cours d'une réunion ordinaire. Il se présente sur sollicitation des membres du Club, ou sur présentation par la Commission de Nomination.

### Comité du Club :

Le Comité est ELU avec le Président, il se compose du Président, Vice-président, Président élu, Président sortant, Secrétaire, Trésorier. Ils désignent le Chef du Protocole

Ce sont les Dirigeants du Club.

## POUVOIRS ET DEVOIRS DES DIRIGEANTS

-

### TOUS LES DIRIGEANTS SONT ELUS, ET NE DISPOSENT INDIVIDUELLEMENT D'AUCUN POUVOIR.

Trois Institutions détiennent le pouvoir à la majorité des 2/3 des membres présents :

- le Conseil de Législation
- le Conseil Central (12 membres sur 17)
- le Comité du Club.

Par contre ils ont à remplir des DEVOIRS (Attributions) importants :

#### -Le Président International :

- principale personne à prendre la parole au nom du Rotary,
- préside les Conventions et les réunions du Conseil Central,
- supervise et évalue le travail du Secrétaire Général et le conseille,
- s'acquitte de tous les devoirs qui découlent de sa fonction de Président du Conseil Central,
- désigne ses représentants,
- ..Etc..

#### -Le Directeur au Board :

- représente le Rotary International dans sa Zone
- prend la parole au nom du Rotary,
- participe aux réunions du Conseil central,
- propose au Conseil Central l'étude de suggestions permettant un meilleur accomplissement des buts du Rotary,
- remplit les missions qui lui sont confiées par le Conseil Central

#### Le Gouverneur :

- représente le Rotary International dans son District et remplit ses fonctions sous le contrôle du Conseil Central,
- veille au respect du But du Rotary
- collabore avec les dirigeants entrants et sortants pour encourager le bon fonctionnement des Clubs du District.

Il est en outre chargé : d'aider à la création de nouveau Clubs, de renforcer les Clubs existants, de favoriser le recrutement, instaurer de bonnes relations entre les Clubs, présider la Conférence de District, assister son successeur dans la préparation de l'Assemblée de District et du S.F.P.E. , visiter les Clubs,

#### Le Président de Club :

- préside les réunions du Club et les Comités,
- supervise la préparation et le bon déroulement des réunions,
- nomme les responsables et membres des Commissions,
- etc..

#### QUI DETIENT LES POUVOIRS

- 
- 

#### Conseil de Législation :

Modifie les Statuts et le Règlement Intérieur du Rotary International à la majorité des 2/3 des Délégués présents. Modifie par conséquence le Statut du Rotary Club et le Règlement Intérieur.

#### Conseil Central :

Composé de 17 membres élus, du Président International et du Président Elu

Dirige le RI, en définissant sa politique d'action,

Promulgue des directives découlant des Statuts du RI et de son Règlement Intérieur,

Travaille à la réalisation des Buts du Rotary,

Résout tout problème posé par les Clubs ou les Gouverneurs, ou un ou plusieurs membres du Conseil,

## Comité du Club :

Gère toutes les activités du Club,

-Exerce un contrôle général sur les Dirigeants du Club et les Commissions,

## DROITS DES ROTARIENS

-

Expriment leurs opinions sur tout sujet concernant la vie du Club,

Possèdent un droit de recours à tous les niveaux de la hiérarchie, dans la mesure où ils sont concernés. Particulièrement dans les décisions de leur Comité.

Ce même droit peut se manifester à l'occasion de l'élection du Gouverneur, des membres de Commission de Nomination au Board..Etc..

Participent à toutes les réunions des Clubs du monde (Un rotarien est rotarien dans le monde entier)

## LE CLUB ROTARY

-

Un Club naît de la décision du Gouverneur, partout où il y a des chances de succès. Un Club parrain est désigné ou se propose pour cette responsabilité ; C'est dans ce Club que sera habituellement choisi le « Représentant Spécial du Gouverneur » dont la mission sera de créer le nouveau Club, de former les nouveaux membres, de les assister jusqu'à la « Remise de Charte ». Sa mission d'assistance peut se poursuivre durant une année après la remise de Charte.

## Classifications

Chaque membre « actif » du Club est classé suivant son activité professionnelle. La liste des « classifications possibles » dans la zone de recrutement du Club est régulièrement mise à jour afin de faciliter le recrutement. Il n'y a qu'un membre par profession lors de la création du Club .Ultérieurement il peut aller jusqu'à 4 membres d'une même profession.

## Dénomination du Club :

Les membres définiront la dénomination du Club, selon les règles fixées par le Conseil Central, (Nom de la localité et si plusieurs Clubs sont établis dans la localité, un deuxième nom permettant de le localiser géographiquement. Seul le Comité du Club est habilité à modifier sa dénomination.

Le Club en création est défini « provisoire » dès sa première réunion et ce, jusqu'à sa remise de Charte, sous réserve qu'il se réunisse hebdomadairement.

Lorsque le Club aura 20 membres, le Représentant Spécial du Gouverneur fera la demande de Charte.

## Réunions du Club :

Chaque Club fixe son lieu de réunion dans le lieu qui lui paraît le plus propice pour chacun de ses membres. De même, il fixe le jour et l'heure de réunion hebdomadaire qui figureront dans le Règlement Intérieur Art4§2.

La réunion d'un Rotary Club n'est pas un repas. Les réunions doivent obligatoirement comporter un exposé, les questions rotariennes d'ordre général ou propre au Club y sont abordées. Les invités, rotariens ou non sont admis, et il est vivement recommandé d'éviter les conversations susceptibles de créer des divisions. Le Rotary est international, avec des religions et philosophies de l'existence différentes, ce qui nous unit est l'idéal de servir !!

## Assiduité :

La présence des membres à toutes les réunions est obligatoire. Les absences peuvent être compensées par une visite à un autre Club. Il suffit d'informer le Secrétaire du Club. La présence à 60% des réunions sur 6 mois est obligatoire. Le Comité peut accepter une absence prolongée mais limitée dans le temps.

Comment lier des liens d'amitié si l'on ne se rencontre pas !!

Un absentéisme supérieur à 30% des réunions du Club, sans accord du Comité est passible d'une radiation du Club, suivant décision du Comité.

## Commissions :

Un Comité ayant été créé, celui-ci devra créer les quatre Commissions fondamentales du Club et nommer les Présidents de chaque Commission :

Commission Intérieure,

Commission d'Intérêt public,

Commission Professionnelle,

Commission Internationale ;

Commission Jeunesse ;

Chaque Président, en accord avec le Comité, crée des Sous-commissions correspondantes aux actions à entreprendre.

Toutes les Actions, de toute nature, sont obligatoirement présentées au Comité. Elles ne peuvent être engagées sans son accord.

Les actions acceptées par le Comité, doivent être réputées conformes aux idéaux du Rotary, PERSONNE N'A LE POUVOIR DE L'INTERDIRE, pas même le Gouverneur !

Un des principes fondamentaux du Rotary est l'autonomie importante dont jouit chaque Club. Il est vivement recommandé aux Clubs de ne pas se focaliser sur des objectifs purement nationaliste

## ADMISSION AU ROTARY INTERNATIONAL

-  
Le Club étant créé, son fonctionnement assuré selon les règles du RI, le Représentant Spécial du Gouverneur peut faire sa Demande d'Admission au sein du Rotary International.

La Charte du nouveau Club sera signée par le Président International, et les membres du Club sont rotariens, après avoir payé leur droit d'entrée (15\$)

Le Gouverneur se fera un devoir de venir remettre la Charte au Président de ce nouveau Club, ce qui justifiera une petite fête !!

Le ou les Clubs parrains feront de menus cadeaux à ce jeune Club : la cloche qui ouvre et ferme les séances de travail, le collier du Président, le Livre d'Or du Club...etc..

### Les Réunions du Club

-  
La vie du Club est ponctuée par trois types de réunions :

La réunion hebdomadaire : Lieu de discussion des projets du Club, lieu de recours du rotarien en désaccord avec une décision du Comité, lieu d'information de la vie rotarienne dans le monde.

L'Assemblée de Club : Réunion du Comité auquel s'associent les Présidents de Commission et tout rotarien impliqué dans une Action. C'est cette même Assemblée qui accueille le Gouverneur lors de sa visite annuelle.

Le Comité composé du Président, Président Elu, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, Chef du Protocole. Il se réunit une fois par mois et prend à la majorité des 2/3 des présents toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du Club.

### Recrutement

-  
Un Club ne peut pas vivre sans recruter de nouveaux membres, d'une part pour compenser les inévitables départs qui méritent tous une enquête minutieuse. Il peut exister des raisons inhérentes à la vie du Club, d'autre part pour maintenir une moyenne d'âge raisonnablement jeune (45/50 ans).

Chaque membre doit avoir à cœur de parrainer un nouveau membre au moins une fois dans sa vie de rotarien.

Il recrute nécessairement une personne, homme ou femme, exerçant honnêtement et en responsable une profession reconnue et de bonne réputation.

Le Club lors de sa création a été créé avec un certain esprit, un comportement qui fut celui du Représentant spécial du gouverneur et des premiers membres recrutés. Cet esprit subsistera pendant de nombreuses années. Ce sera sa personnalité, sa différence au sein du Rotary.

La réalité est différente aussi est-il paru nécessaire de mettre au point des techniques permettant aux Clubs de faciliter l'entrée de nouveaux membres.

## FORMATION ET DECOUVERTE DU ROTARY

Assemblée Internationale : formation des Gouverneurs réunit en une seule Assemblée.

Convention Internationale : Chaque année dans un pays différent, grande fête du Rotary, en même temps au cours des Séances de travail, élection des Dirigeants du R.I. :

-Président International,

-Membres du Conseil Central,

-Gouverneurs.

Extraordinaire prise de conscience de l'internationalité du Rotary.

### Séminaire de formation des Présidents élus :

Tous les Présidents de Club reçoivent de leur Gouverneur les Consignes qu'ils ont eux- mêmes reçu lors de leur formation.

### Assemblées de District :

Cette Assemblée donne les consignes de l'année à tous les dirigeants de Club .Les nouveaux rotariens y sont cordialement invités. Le jour de découvrir un ou des aspect du Rotary.

### Conférence de District :

Jour de Fête dans le District, jour du bilan des Actions des Clubs. Tout le monde doit participer, il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir.

Non seulement à découvrir, mais également à apprendre ! Les Clubs ont des idées, celles présentées à la Conférence de District sont les plus intéressantes et les mieux réussies !!

Ce jour là aussi, il est agréable d'être parmi les meilleurs !

## VIVRE LE ROTARY

-

Vivre le Rotary est simplement faire vivre sa devise : « servir d'abord », dans le Club, c'est le But de la Commission Intérieure, dans la cité, c'est le But de la Commission d'Action intérieure, dans sa profession, c'est le But de l'Action Professionnelle, et enfin favoriser une meilleure compréhension entre les peuples, est le But de la Commission Internationale.

### Commission Intérieure :

Des Sous-commissions sont créées dans le seul but de développer l'esprit du Rotary à l'intérieur du Club :

Recrutement, Bulletin, Camaraderie, Conférences, Sorties, ou soirées ludiques avec conjoints, Les Sages dont la mission principale est de surveiller les absences prolongées, les raisons des départs. Il y a toujours des raisons importantes à connaître. Peut-être y a-t-il matière à prêter assistance à un membre en difficulté !! La vie au Rotary doit être joyeuse, simple, exempte de clans, de tensions internes, aussi faut-il prévoir des instants ludiques, indispensables pour l'ambiance, la création d'amitiés durables.

### Commission d'Intérêt Public :

Les amitiés se créent également en réalisant en commun des Actions de qualité. Les efforts en commun laissent des traces profondes.

La Commission d'intérêt Public est un centre d'activité important du Club. Il répond au premier but du Rotary »Servir d'abord «

Nous ne sommes pas des O.N.G., pas plus que nous ne sommes des Banques, et pas plus des quêteurs professionnels. Nous ne pourrions que nous dévaloriser.

Quelques règles fondamentales sont à suivre :

Actions de proximité correspondant à des besoins précis

Evaluer les besoins de la Collectivité,

Concevoir des projets correspondant à ces besoins

Impliquer la Collectivité, et à terme prévoir la reprise du projet par une autre organisation

Le Rotary privilégie : l'enfance à risque, les handicapés, les soins de santé, l'alphabétisation...

Chaque Club parraine une Action d'Intérêt public chaque année, avec le concours de la majorité des membres du Club.

Les Clubs sont libres de leurs actions, mais doivent se plier à quelques règles de rigueur :

-être prêt à assurer son achèvement,

-l'action doit bénéficier d'une promotion afin de faire connaître le Rotary,

- ne pas faire double emploi avec une autre organisation,

-Les actions faisant appel à l'effort individuel de tous les rotariens, correspondent mieux à l'esprit du Rotary que celles qui demandent une action collective du Club.

Plusieurs Clubs peuvent s'associer à la réalisation d'une action, chaque Club étant financièrement responsable de l'action. Cette association est encouragée par le R.I. mais ne peut constituer une structure parallèle à celle du R.I

-

Commission d'Action Professionnelle :

L'Action Professionnelle repose sur les principes suivants :

- promouvoir des règles de haute probité dans toute profession,
- Reconnaître la valeur sociale de toute profession,
- contribuer par sa compétence à résoudre les problèmes et à répondre aux besoins de la Société

Critère des 4 questions :

- Est-ce conforme à la vérité,
- Est-ce loyal de part et d'autre,
- Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer des relations amicales,
- Est-ce bénéfique à tous les intéressés.

Ces critères ne sont en aucun cas un code de bonne conduite, mais un questionnement permettant d'arriver à une conclusion acceptable par tous les intéressés ;

Le R.I. suggère quelques actions : Information sur les Entreprises et les métiers, les opérations carrières, la préparation à l'embauche, le développement des capacités personnelles.

Il suggère également :

- la participation des retraités à des actions de proximité,
- des programmes d'alphabétisation sur les lieux de travail,
- la prévention à la toxicomanie,
- des programmes de désintoxication,
- des programmes d'orientation professionnelle,

des remises de Prix d'excellence professionnelle( Prix du Travail Manuel)

**La camaraderie au Rotary ne peut constituer une source de profit(les relations d'affaires entre rotariens sont identiques à celles existantes entre confrères)**

## Commission Internationale :

Comités Inter-Pays : favoriser les relations amicales entre deux pays, soit par des relations annuelles, à caractère culturel (découverte du pays ami), soit assistance pour des Actions d'Intérêt public locales, (Action d'Intérêt Public Mondial)

Fondation Rotary :

Echanges de Groupes d'Etudes,

Bourses,

Volontaires du Rotary.

Centre Rotarien de la Jeunesse :

-Echanges familiaux,

-Echanges d'un an (Student Exchange)

-Amicales de Loisirs

## Commission Jeunesse

### LES MOTS ROTARY, ROTARIEN

-

Le mot ROTARY fait référence à une Organisation Internationale, mais également à des principes. Un Club ne peut prendre un autre nom que celui avec lequel il a été admis dans le Rotary.

L'appellation « Rotarien » est réservée aux membres des Clubs, et au Titre des magazines officiels.

Seules quelques organisations sont autorisées à utiliser le mot, après accord du Conseil Central. (Centre Rotarien de la Jeunesse)

L'emblème du Rotary est porté par tous les rotariens.

L'emblème du Rotary peut être reproduit sur papier à lettre, ce privilège est accordé aux dirigeants et anciens dirigeants du R.I.

La liste des membres d'un Club ne peut être communiqué, et l'annuaire utilisé à des fins commerciales.